



**INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE D' ACTIONS FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE  
ET AUX DROITS DE VOTE ATTACHES A CES ACTIONS  
ETABLIE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 223-16  
DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

**SITUATION ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013**

**I - NOMBRE D' ACTIONS FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE**

Nombre d'actions formant le capital de la Société au premier jour du mois considéré :	10 289 781
Nombre d'actions nouvelles créées au cours du mois considéré :	0
Nombre d'actions existantes annulées au cours du mois considéré :	0
Nombre d'actions formant le capital de la Société au dernier jour du mois considéré :	<b>10 289 781</b>

**II - NOMBRE DE DROITS DE VOTE ATTACHES A CES ACTIONS**

**A - Droit de vote double**

La mise en place d'un droit de vote double a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires réunie de manière extraordinaire le 21 juin 2002. Un droit de vote double a été alors attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, en application des dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce. Depuis cette date, un droit de vote double est automatiquement attribué à toute action entièrement libérée remplissant les conditions prévues à l'article précité du Code de commerce.

**B - Nombre de droits de vote au dernier jour du mois considéré**

Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote double :	<b>8 729</b>
Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote simple :	<b>10 281 052</b>
Nombre d'actions privées du(des) droit(s) de vote qui leur est(ont) attaché(s) :	
actions auto-détenues par la Société	155 767
autres cas de figure	0
Nombre total de droits de vote au dernier jour du mois considéré :	
<b><u>nombre de droits de vote théoriques</u></b>	<b>10 298 510</b>
(base à retenir pour le calcul des franchissements de seuils en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF)	
<b><u>nombre de droits de vote à retenir pour le calcul du quorum</u></b>	<b>10 142 743</b>
(en tenant compte des actions privées du droit de vote qui leur est attaché)	

\*\*\*\*\*

Global Graphics SE  
Société européenne à conseil d'administration  
au capital de € 4 115 912,40  
Siège social : 146 boulevard de Finlande, ZI Pompey Industries, 54340 Pompey (France)  
RCS Nancy : 409 983 897  
Siret : 409 983 897 00029

Code ISIN : FR0004152221  
Cotation : NYSE-Euronext Bruxelles  
Ticker NYSE-Euronext : GLOG  
Reuters : GLOG.BR  
Bloomberg : GLOG.BB

Fait à Pompey (France), le 1er octobre 2013

Contact : Alain Pronost, Chief Financial Officer  
Courriel : [alain.pronost@globalgraphics.com](mailto:alain.pronost@globalgraphics.com)  
Tél. : +33 (0)3 83 49 45 08